Envoyé en préfecture le 15/05/2026
Reçu en préfecture le 15/05/2026
Publié le
ID : 035-200085868-20260429-DL_2026_04_30-DE

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MESNIL-ROUX
SÉANCE DU 29 avril 2026

Convocation du 23 avril 2026

Secrétaire de séance	Anne LEVEQUES
Nombre de conseillers en exercice	29
Présents : 27	M. HAREAU Mme JACOB M. MASSON Mme BERNARD M. GIRAUD Mme MONSIMET M. VAILLANT Mme TREMAUDANT M. THERIN Mme LEVEQUES M. MERIEULT M. GLOAGUEN Mme MARIAIS M. LEVILLAIN Mme LE GARS M. GORON Mme CHAUVIN M. COUTURE Mme GAILLARD M. ROUVRAIS Mme JOUQUAND M. DINAHET Mme BROSSELLIER M. BLANCHARD DE LA BUHARAYE Mme DELAMARE M. LEMEE M. SAINT-LÔ
Représentés : 1	Mme LEPAYSANT par M. GIRAUD
Absents : 1	Mme ADAM

DL_2026_04_30

Election des membres de la Commission de Délégation de Service Public

Vu les dispositions de l'article L.1411-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui prévoit que dans les communes de plus de 3 500 habitants ou un établissement public, la commission de délégation de service public (CDSP) comporte en plus de l'autorité habilitée à signer la convention de délégation de service public ou son représentant, président, 5 membres titulaires et 5 membres suppléants, élus au sein de l'assemblée délibérante, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Le conseil municipal décide de procéder, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des membres devant composer la CDSP à titre permanent.
A l'unanimité, le Conseil se prononce en faveur d'une élection à main-levée.

Envoyé en préfecture le 15/05/2026
Reçu en préfecture le 15/05/2026
Publié le
ID : 035-200085868-20260429-DL_2026_04_30-DE

La liste déposée est la suivante :

- Mmes et MM : Jean-Michel Couture, Erick Masson, Présilia Gaillard, Marcel Goron, Christelle Brossellier

Le conseil constate l'absence de 2nde liste.

2°) Membres suppléants :

Il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires (article L1411-5 du CGCT).

La liste déposée est la suivante :

- Mmes et MM : Jean-François Rouvrais, Josiane Jacob, François Dinahet, Gilles Vaillant, Benoît Blanchard de la Buharaye

Le conseil constate l'absence de 2nde liste.

3°) Sont élus à la commission d'appel d'offres :

Membres titulaires :

- Jean-Michel Couture,
- Erick Masson,
- Présilia Gaillard,
- Marcel Goron,
- Christelle Brossellier

Membres suppléants

- Jean-François Rouvrais,
- Josiane Jacob,
- François Dinahet,
- Gilles Vaillant,
- Benoît Blanchard de la Buharaye

Pour mémoire : les candidatures à cette élection prennent la forme d'une liste comprenant des candidats en nombre suffisant pour satisfaire le nombre total des sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir. Il est cependant possible de présenter moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir.

Si une seule liste est présentée, elle doit satisfaire à la même obligation de représentation proportionnelle au plus fort reste. Chaque membre de l'assemblée délibérante s'exprime en faveur d'une liste entière, sans panachage, ni vote préférentiel.

La secrétaire de séance

Anne LEVEQUES

Le Maire

Mairie de Mesnil-Roc'h
Ille-et-Vilaine

Rodolphe HAREAU